



## Audience au tribunal,.....!

Par **Libellule70**, le **24/10/2023** à **16:46**

Bonjour

Suite à un litige nous avons dû faire appel à une avocate .

Nous avons été suivi durant une année et le jour de l'audience celle ci ne nous a pas informé de la date de l'audience et n'y a pas .

Nous estimons ne pas avoir été soutenu et souhaiterions savoir quels sont les recours possibles sachant qu'elle nous réclame encore de l'argent ?

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **24/10/2023** à **17:02**

Bonjour et bienvenue

Votre phrase est tronquée. Vous voulez dire que celle-ci n'y a pas participé ?

Vous pouvez adresser votre plainte au barreau local.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14724>

[https://lannuaire.service-public.fr/navigation/ordre\\_des\\_avocats](https://lannuaire.service-public.fr/navigation/ordre_des_avocats)

Par **Libellule70**, le **24/10/2023** à **17:12**

Bonsoir

Merci pour votre réponse oui elle n'y a pas participé nous n'avons pas été averti de la date de l'audience et zlle nous réclame les frais de participation à l'audience